**Fiche de lecture**

Intitulé de l’ouvrage choisi :  [Sept « péchés capitaux » de l’évaluateur](https://www.gret.org/wp-content/uploads/08447.pdf) : pièges et repères déontologiques, Lavigne Delville, Philippe, GRET, 2004

Rédigé par : Gloria Sigrid Uruna

Apprentissage central:

L’évaluation exige l’analyse d’informations fournies par différents intervenants. Il faut savoir considérer les actions/contraintes des uns et des autres et les apprécier à leur juste valeur. En tant qu’évaluateur, il y a des tendances négatives communes à éviter lors de l’évaluation surtout que l’évaluateur est amené à évaluer dans un temps très court des actions réalisées pendant plusieurs années.

 Idées clés :

* L’évaluateur est appelé à faire attention à ne pas se laisser emporter par ses besoins personnels, il doit mettre en avant une analyse objective. L’évaluation n’est surtout pas une occasion de chercher la moindre faille des organisations/personnes évaluées pour l’exploiter à son profit.
* Dans tout projet, il y a différentes parties prenantes qui ont des intérêts en jeu lors d’une évaluation. L’évaluateur doit pouvoir cerner les intentions des uns et des autres afin de ne pas se faire exploiter. Les revendications/contraintes des opérateurs et bénéficiaires des projets doivent être prises en considération tout en s’interrogeant sur leur pertinence et authenticité.
* Chaque projet est développé dans son contexte et plusieurs solutions peuvent être offertes pour répondre à un besoin identifié. L’évaluateur doit apprendre à apprécier et évaluer la logique d’intervention proposée par les intervenants et éviter des conclusions hâtives souvent biaisées par son propre référentiel.
* Il faut tenir en considération le moment du choix des actions posées car ce qui paraît inappropriée lors de l’évaluation était dans le temps la meilleure solution. C’est surtout la capacité d’adaptation et réajuster les solutions en fonction du contexte que l’évaluateur doit prendre en compte.
* Il faut faire une distinction entre les choix initiaux (étude de faisabilité, procédures de financement, montage institutionnel) et leur pertinence et la stratégie de mise en œuvre par l’équipe de projet une fois en place.
* S’en tenir uniquement à la réalisation des objectifs du projet amène l’évaluateur à tirer des conclusions négatives. La rédaction des objectifs du projet peut être surréaliste, et par conséquent le rapport résultat/moyen est tout aussi important que le taux de réalisation des objectifs.

* Les objectifs du projet sont une combinaison d’objectifs à court terme et à moyen/long terme. De ce fait, il ne faut pas négliger les effets non encore observables pour s’intéresser uniquement aux résultats immédiats.